

Les dispositifs d'alerte



Voisins vigilants

Véhicule douteux, départ de feu, fenêtre ou porte d'habitation ouverte en l'absence d'occupants, perception de cris ou de bruits anormaux... Voisins vigilants, vous êtes témoin d'un fait inhabituel, n'hésitez pas à composer le 17 POLICE SECOURS.

Vous souhaitez devenir référent de ce dispositif de participation citoyenne, contactez la Police Municipale au 01 64 70 38 87



Opération Tranquillité Vacances

En cas d'absence pour une période prolongée et à tout moment de l'année, la Police Nationale et la Police Municipale peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la Police Municipale ou du Commissariat de Police.

Votre demande individuelle doit être présentée sur un formulaire type qui peut être téléchargé sur le site officiel du Ministère de l'Intérieur : www.interieur.gouv.fr

En cas de retour inopiné ou de modification de la date et/ou de la durée de vos congés, n'oubliez pas de prévenir le Commissariat de Police ou la Police Municipale.

Alerte SMS

Ce dispositif permet de recevoir pour les commerçants et les professionnels de santé l'ayant demandé, des SMS contenant des informations relatives à la délinquance ou à une situation locale les concernant.